

TOURNOI STEPHANE GUIVARC'H 2018



REGLEMENT DE LA CATEGORIE U7

- Le début des rencontres est prévu à 11h00.
- 24 équipes réparties en 4 poules de 6.
- Chaque équipe sera composée de 5 joueurs + 2 remplaçants.
- Licence obligatoire en cas de litige.
- Pause déjeuner de 12h30 à 13h30.
- Fin du rassemblement vers 16h30.
- La durée des matchs est de 8 minutes.
- Victoire 4pts - Nul 2 pts - Défaite 1pt - Forfait : 3 à 0 pour l'équipe présente
- Pas de hors jeu
- La relance du gardien se fait à la main.
- Les touches se font au pied.
- En cas d'égalité au classement
 - différence générale de buts
 - meilleure attaque
 - différence de buts particulière
 - meilleure défense
- En cas d'égalité générale au classement, 3 tirs au but seront effectués.
- L'arbitrage sera assuré par l'US Trégunc.
- A l'issue des matchs de poules, les équipes des 4 groupes se rencontreront dans une seconde poule de la manière suivante :
 - Les 6èmes de chaque groupe se rencontrent.
 - Les 5èmes de chaque groupe se rencontrent.
 - Les 4èmes de chaque groupe se rencontrent.
 - Les 3èmes de chaque groupe se rencontrent.
 - Les 2èmes de chaque groupe se rencontrent.
 - Les 1ér de chaque groupe se rencontrent.
- Pour une bonne organisation et afin de respecter les horaires, il est demandé aux équipes de se préparer dès le début du match précédent.
- Toutes les équipes seront récompensées.

L'US TREGUNC ET LE COMITE D'ORGANISATION
DECLINENT TOUTES RESPONSABILITES EN CAS DE VOL OU D'ACCIDENT SURVENANT AU COURS DU TOURNOI

Les photos et vidéos prises lors du tournoi seront diffusées sur le site internet

<http://www.ustregunc.com/>